



ASSEMBLEE GENERALE

16 Janvier 2023

Bonne Année!

www.CyrilAlmeras.com

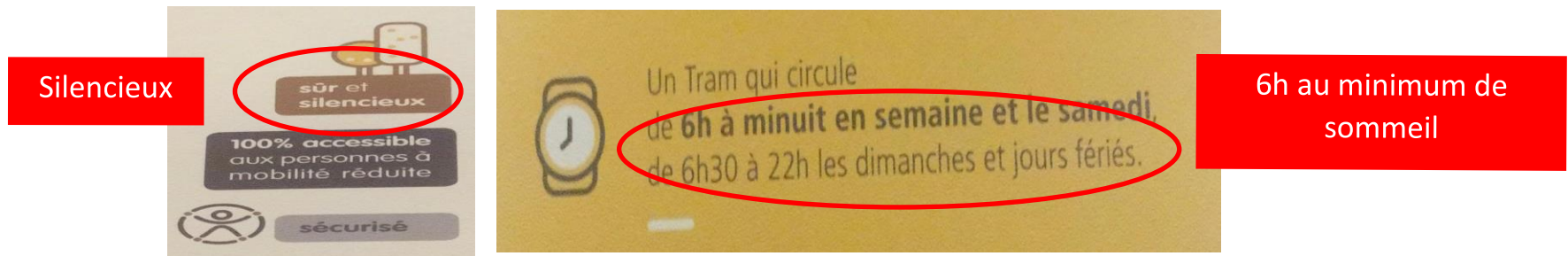


ORDRE DU JOUR

- RIVERAIL
 - 4 étapes clé dans l'historique
 - RIVERAIL pour lutter contre une dégradation volontaire de notre qualité de vie
 - RIVERAIL aujourd'hui (au 6 janvier 2023)
- Bilan 2022
 - Demandes des riverains
 - Actions majeures
 - Quelques avancées
 - Rapport ACOUSTB
- 2023
 - Axes d'actions politiques
 - Axes d'actions juridiques
- Débat

RIVERAIL : 4 étapes clé dans l'histoire

- 1- Créée en 2000 pour soutenir un projet Tram-Train, Tram apaisé en zone urbaine
- 2- Des informations rassurantes données par IDFM dans les phase d'étude et de travaux



- 3- Depuis la marche à blanc, le T13 n'est en rien fidèle aux écrits d'IDFM et de la SNCF
- 4- Face au refus d'IDFM et de la SNCF de discuter, RIVERAIL a été réactivée pour

RIVERAIL pour lutter contre une dégradation volontaire de notre qualité de vie

IDFM fait le choix de dégrader notre environnement sciemment alors qu'ils avaient affirmé le contraire tout au long du projet

Le vécu réel, c'est plus de 140 pics sonores et en 2027 avec la phase 2 ce sera pire !

- Un point avec des pics supérieurs à 81 dBA
- Cinq avec des pics supérieurs à 78 dBA
- Onze avec des pics supérieurs à 75 dBA
- TOUS sont supérieures à 70 dBA

70dBA jusqu'à 90m de la ligne

Même avec les PICS moyennés, 8 sont égaux ou supérieurs à 70 dBA



RIVERAIL représente les riverains du T13
Soutenir le bon usage de la ligne et Garantir une meilleure intégration dans l'environnement et le quotidien

Bilan 2022



Bilan 2022 : les demandes des riverains

- Passage à 30km/h sur toute la zone Bailly-Noisy immédiatement
- Suppression des trains de minuit à 6h du matin immédiatement
- Nouvelle étude de nuisances dans les semaines qui suivent la mise en place des deux mesures ci-dessus
- Mise en place de solutions complémentaires pour revenir à un tram « *qui ne génère aucune augmentation significative du niveau sonore* »

Demande annexe : la suppression totale de l'usage du klaxon du train sur les 3,2 km de Bailly-Noisy, remplacé par l'avertisseur TRAM en usage dans St Germain en Laye !

BILAN 2022 : les actions majeures

- Manifestations/ Evénements
 - 6 juillet 2022 Inauguration : SUCCES !
 - Mais une plainte !
 - 15 Rassemblements depuis le 21 juin
 - Environ 40/50 personnes les samedis matin avec une information systématique remontée aux maires, au préfet et à IDFM
 - Banderole affichée / arrachée / réaffichée
 - Nouvelle plainte !
- Réunions maires et IDFM
 - 21 juin
 - 6 juillet
 - 4 novembre
 - 5 décembre
- Principaux courriers et articles journaux (voir le site riverail.fr)
 - Nombreux courriers depuis mai 2022 à Béatrice Piron, Valérie Péresse, nos 2 Maires
 - 15 novembre lettre à Valérie Péresse
 - 14 décembre lettres à Valérie Péresse et au préfet
 - 16 décembre lettre à Mme Hanen , copie à 260 élus et VGP
 - 4 janvier lettre à PROBST DG (IdFM) : LOM 90

Bilan 2022 : Quelques avancées

- **Changement (atténuation) de la sonnerie**
- **Suppression des annonces sur le quai**
- **Réalisation d'une étude acoustique**
- **Amélioration signalétique et passages au passage à niveau**
- *Prise en compte du passage à 4 barrières (calendrier inconnu)*
- *Baisse de la vitesse entre 1 heure et 6 heures à partir du lundi 26 décembre pour les trains techniques*
 - 50km/h sur les 3,2km/h de Bailly et Noisy-Le-Roi
- *Modification de la procédure de démarrage du départ de la station de Bailly en direction de St Cyr à partir de la seconde semaine de janvier*
- *Prise en compte de la revégétalisation des abords*

Vos retours sur la baisse de la vitesse et l'effet de la nouvelle procédure de démarrage ?

BILAN 2022 : le rapport ACOUSTB

- 3 versions
 - Suite à nos remontées d'erreurs dans le rapport, ACOUSTB le modifie (2 fois)
 - Reste une erreur majeure dans la 3^{ème} version qui affirme dans sa conclusion qu'une rame DUALIS fait moins de bruit qu'une rame GCO alors que l'étude démontre de manière incontestable que c'est tout le contraire
- Les normes sont respectées !

2023

2 axes possibles : politique / juridique

2023 : axe d'actions politiques

- Poursuivre par les courriers la pression sur les politiques :
 - Les maires et notamment sur les murs anti-bruit
 - Valérie Péresse, Béatrice Piron, Marta De Cidrac
- Participation à l'expérimentation de la LOM 90
- Poursuivre et renforcer les rassemblements qui font pression sur le Préfet
 - 3 personnes pour représenter RIVERAIL lors des vœux des maires
 - **Rassemblement les samedis matin** : Changement de lieux (de l'autre côté des barrières du PN3)
- Multiplier les contacts auprès de la presse
- Agir/Contacter sur d'autres projets IDFM / Ligne TramTrain
- Coordination avec les associations pour l'environnement sur nos communes

Quelles autres idées ?

2023 : axes d'actions juridiques

- Normes sur les nuisances sonores : rien de valable
- Santé : le code de la santé ne s'applique pas aux transports ferroviaires
- DUP (13/6-12/7/2013 : oui sur deux points niveau de bruit et GCO)
 - Mais DUP suivie d'une commission d'enquête (décembre 2013) qui ne fait que des recommandations
 - Auxquelles IdFM a répondu par un mémoire
 - IdFM se met toujours derrière le respect des normes 65(dBA)
- Informations mensongères
 - publicité, déclarations erronées dans les journaux ... 5'24 et GCO
- Recevabilité d'ACOUSTB (2012/2022) ?
- Responsabilité sans faute
- Dépréciation immobilière

Rappel des coûts juridiques pour l'antenne FREE (50K€)

Problème non résolu juridiquement mais par pression du préfet

Débat : vos questions, vos idées ..



1- Volontaires pour des actions avec le bureau ?

2 - Rassemblements

- fréquence et horaire pour être très efficace ?
- faire un nouveau grand rassemblement en 2023 ?
Si oui, quand et sous quelle forme ?
- Conseils municipaux

3 – Actions juridiques

- Une 1^{ère} action : notre dossier est-il plaidable ou non ? Qui est OK pour cette première action ? Quel budget ?
- Si on va plus loin : € ?

4 - ???

5 - ???

